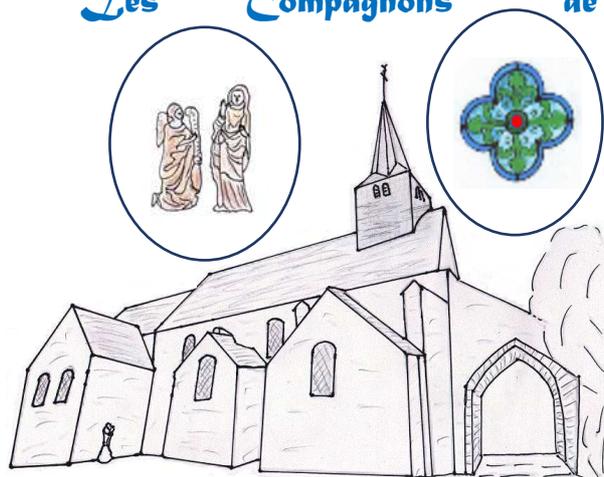


Association Paroissiale d'Elancourt-Maurepas

Les Compagnons de



Saint-Sauveur

Adhésion à « APEM » (1)

Don - Soutien à « LCSS » (2)

Année : 2024

Enregistré sous N° : 060LCSS

en date du : 18/03/2024

Nom :

Prénom

Adresse :

E-mail :

(pour recevoir tout courrier et le bulletin périodique d'informations Le Veilleur de « LCSS »)

► Cette participation comporte deux parties :

- Une adhésion (1) fixée à : **10 €** pour subvenir aux besoins de fonctionnement de l'Association paroissiale support de LCSS, **versée par les membres du Conseil de Coordination de LCSS.**
- Don de soutien hors adhésion (2), de montant libre : (**indiquer le montant**) pour alimenter la ligne de compte « Patrimoine de Saint Sauveur », ouvert pour assurer les missions spécifiques de « LCSS », dont les travaux d'embellissement annoncés par le périodique « Le Veilleur », **versée par toute personne Intéressée par St Sauveur, son patrimoine et son embellissement.**

► Ces sommes sont à verser en liquide, ou par chèque ou par virement au nom de l'Association Paroissiale de Maurepas :

- Pour (1) : avec la mention « **adhésion à APEM/LCSS** »,
Pour (2) : avec la mention « **don pour ligne de compte Patrimoine Saint-Sauveur** »

► Bulletin rempli et signé, Liquide ou Chèque, **sous enveloppe avec mention : Adhésion APEM/LCSS**, sont remis à la : **Responsable du Suivi Administratif et Financier, de l'Equipe de LCSS** pour régulariser la répartition des montants avec le trésorier de l'APEM :

- Soit directement à Mme Muriel ROTH
4, chemin de la Mare du Bois Haut 78310 MAUREPAS,
- Soit via le Secrétariat de la Paroisse, à l'intention de Muriel ROTH
4, place du Livradois 78310 MAUREPAS.

► Coordonnées de l'Equipe LCSS : tél. : 07 86 35 18 97

courriel : apem.lcss@gmail.com

Ce que vous devez savoir :

- Le versement de l'Adhésion (1) réclamé aux membres du Conseil de Coordination de LCSS permet à cette Equipe, rattachée à APEM :
 - d'avoir une existence légale, officielle, « dite loi 1901 »
 - de lui permettre d'agir de ce fait efficacement, auprès des organismes officiels, en relation avec la sauvegarde, la restauration et l'embellissement de cet édifice
 - d'offrir à tous les membres ayant adhéré, une protection par assurance, en cas d'accidents occasionnels, survenus dans le cadre de leurs activités
 - de pouvoir recueillir des fonds et de les gérer, via le trésorier de APEM.
- Le versement de Don-Soutien (2) réclamé à tout adhérent à LCSS
 - permet d'approvisionner la ligne de compte « Patrimoine Saint-Sauveur qui permet de financer les diverses réalisations d'embellissent.

A ce jour, les fonds existants sur cette ligne de compte, sont regroupés sur le projet :

« Création d'un nouveau retable », selon le croquis ci-dessous :

Nous vous ferons part de l'évolution de la réalisation de ce projet et du coût de financement par nos bulletins d'informations « Le Veilleur »



« Ce retable » est constitué de 3 volets figurant sur ce croquis ci-contre :

- Le volet central comporte les éléments du XVIII^{ème} de l'ancien retable détruit en 1975, de haut en bas :
 - la colombe St Esprit
 - le tableau de la Transfiguration
 - le tabernacle aujourd'hui posé sur la table du banc d'œuvre avec son estrade
- Le volet de gauche avec la copie du groupe statuaire de l'Annonciation : Vierge et archange Gabriel..
- Le volet de droite avec la copie de la statue de St Joseph bénie le 19/03/2024.

La réalisation des 3 statues font l'objet :

- de travaux d'impression 3D par l'atelier Azur Media, aujourd'hui financés (3 350 €).
- d'harmonisation de leur patine par l'atelier de Mme Dard-Ternisen, à financer selon devis reçu (3 510 €).

Ensuite l'ensemble sera installé sur des panneaux de bois selon le croquis ci-contre, à financer selon devis à venir.

